



Réunion du 20 mai 2026 du Comité Syndical du SCoT de Lens-Liévin- Hénin-Carvin (Séance d'installation)

Procès-verbal synthétique

Le Comité Syndical s'est réuni le 20 mai 2026 à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin (Salle Darchicourt).

Présents (Titulaires) : Carine BANAS, Alain BAVAY, Delphine BLOCQUET, Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Christophe CAUX, Marcello DELLA FRANCA, Fatima ISLI, Philippe KEMEL, François LEMAIRE, Christian PRIMONT

Présents (suppléants) : David KUSNIREK, Inès TAOURIT, Mildred WERQUIN

Excusés (Titulaires) : Valérie CUVILLIER, Bernadette DOUTREMEPUICH, Nadine DUCLOY, Arnaud RAISON

Excusés (Suppléants) : Jean LETOQUART, Charly MEHAIGNERY, Philippe VANTORRE

Etaient également présents pour le syndicat mixte : Patrice DELATTRE, Directeur – Vincent KRAJEWSKI, responsable juridique - Sofiane ZITOUNI, chargé de mission – Olivier VERGNAUD, chargé de communication.

Excusée : Frédérique THIBERVILLE, assistante administrative

Etaient présents pour la CALL et la CAHC : Patrice JOOSEP, Directeur adjoint en charge du développement économique et de l'attractivité du territoire auprès de la CALL

Excusé : Jacques-Olivier DESNAUD, Directeur général des services de la CAHC

En sa qualité de doyen de l'assemblée, **M. Philippe KEMEL** préside la séance. Il procède à l'appel nominatif des membres du Comité Syndical et il constate que le quorum est atteint. **Mme Inès TAOURIT** est désignée secrétaire de séance en sa qualité de benjamine de l'assemblée.

Le Président de séance soumet au vote le procès-verbal de la dernière réunion du Comité Syndical. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Installation du comité syndical

1. Election du président

Après le rappel des modalités de l'élection, **le Président de séance** effectue un appel aux candidatures. M. Marcello DELLA FRANCA se porte candidat.

Le scrutin se déroule suivant les règles en vigueur et **M. Marcello DELLA FRANCA** est élu Président à l'unanimité.

M. Marcello DELLA FRANCA adresse ses remerciements à l'assemblée. Il constate que le comité est composé d'une majorité de nouveaux élus ce qui implique une nouvelle dynamique.

2. Fixation du nombre de vice-présidents et du nombre de membres du bureau

Le Président rappelle les dispositions concernant le nombre de vice-présidents au sein des syndicats mixtes. Il indique en particulier que trois vice-présidents peuvent être désignés pour le SCoT. Il propose le fixer à 3 le nombre de vice-présidents qui formeront avec le Président le bureau du comité.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

3. Election des vice-présidents et du bureau

Le Président rappelle les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'élection des vice-présidents. Suite à la déclaration de candidature des délégués intéressés, sont élus à l'unanimité :

- 1^{er} vice –président : Christian PRIMONT
- 2^{ème} vice-président : Philippe KEMEL
- 3^{ème} vice-présidente : Bernadette DOUTREMEPUICH

Le Président et l'assemblée félicitent les délégués élus.

4. Lecture de la charte de l'élu local : Conformément à la loi du 31 mars 2015 sur l'exercice des mandats locaux, **le Président** fait lecture à l'assemblée de la Charte des élus locaux.

5. Indemnité de fonction au président et aux vice-présidents

Le Président rappelle les caractéristiques du régime indemnitaire s'appliquant aux présidents et vice-présidents des syndicats mixtes. Chacun des projets de délibération est approuvé à l'unanimité.

6. Délégation d'attribution du Comité Syndical au président

Le projet de délibération présenté par le président est approuvé à l'unanimité.

7. Création de commissions thématiques

Le Président propose la création de trois commissions thématiques au sein du comité. Leurs travaux porteraient sur la mise en œuvre du SCoT approuvé le 30 juin 2025. Plus précisément, leurs champs d'intervention seraient consacrés aux trois chapitres du Document d'orientation et d'objectifs :

- Commission SCoT n°1 : Mise en œuvre du « Développement urbain »
- Commission SCoT n°2 : Mise en œuvre de la « Qualité environnementale »
- Commission SCoT n°3 : Mise en œuvre du « Rayonnement du territoire »

Chacune des commissions serait composée de 7 élus afin de permettre l'implication de tous les membres du Comité Syndical.

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité.

Le Président indique que les membres des commissions pourront être désignés lors du prochain Comité Syndical. Des arrêtés seront également pris afin de confier à chacun des vice-présidents le suivi de l'une ou l'autre des commissions.

La séance se poursuit par la projection de deux courtes vidéos produites par la Fédération nationale des SCoT. La première porte sur le rôle des SCoT pour l'aménagement du territoire. La seconde relate des témoignages d'élus impliqués dans les SCoT.

A l'initiative de **M. Philippe KEMEL**, un débat s'instaure sur la question du pilotage des PLU communaux pour maîtriser la consommation foncière. Pour **le Président**, la question de la consommation foncière et au cœur de l'évaluation du SCoT et la méthode pour assurer le suivi des PLU dans ce domaine reste à déterminer. Selon lui, il serait utile de mener une nouvelle consultation sur les projets portés à dix ans par les communes. **M. Christophe CAUX** évoque quant à lui les PLU intercommunaux.

Concernant la Fédération nationale des SCoT, **le Président** signale la tenue des rencontres nationales des SCoT du 4 au 6 novembre prochain à ANGERS. En vue d'y participer, il propose la constitution d'une délégation.

Question diverse : modalités de diffusion des courriers aux membres du comité syndical

En fin de réunion, une fiche de renseignement a circulé parmi les membres afin de valider leur adresse mail, et le cas échéant leur adresse postale.

*L'ordre du jour étant épuisé, le **Président** lève la séance à 19h30.*

Inès TAOURIT,

A blue ink signature, appearing to be 'ITA', written over a horizontal line.

Secrétaire de séance

Marcello DELLA FRANCA

A blue ink signature, appearing to be 'M. Della Franca', written over a horizontal line.

Président

Date des prochaines réunions :

- 24 juin 2026 à 18h00 : Comité Syndical (à la CALL)
- 4 – 6 novembre 2026 : Rencontres nationales des SCoT à Angers